

TY FILMS

Maison des
auteurs

M E L L I O N N E C

APPEL À CANDIDATURE

LES RÉSIDENCES D'ÉCRITURE

DOSSIER ET FICHE D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 30 OCTOBRE 2017

Ty Films propose 4 résidences pour des réalisateurs en cours d'écriture de leur film documentaire.

Chaque réalisateur peut ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à son projet.

Présentation et Objectifs

- Les 4 auteurs sélectionnés sont accompagnés pendant 4 fois 1 semaine, réparties sur l'année : 3 semaines de soutien à l'écriture, et une semaine consacrée au montage, afin de confronter le désir de film à la réalité des images. Les dates des semaines de travail ne sont pas prédéfinies, mais choisies en fonction des disponibilités et des envies de chacun.
- Les 4 auteurs sont accueillis à Mellionnec (Côtes d'Armor). La résidence comprend l'hébergement et un espace de travail à la Maison des auteurs.
- La Maison des auteurs donne accès à un centre de ressources (plus de 2000 films à disposition), un bureau, une salle de projection et un poste de montage. Le pôle d'auteurs qui se constitue à Mellionnec permet également des échanges informels, et apporte une aide aux réalisateurs en résidence.
- Des professionnels du cinéma documentaire accompagnent l'auteur dans le but d'affiner l'écriture de son projet et de monter un dossier suffisamment construit pour permettre une rencontre avec un producteur ou un dépôt d'aide à l'écriture.

Modalités de participation

- Pour être éligible, l'auteur doit répondre à l'une des trois conditions suivantes :
Être réalisateur(trice) breton(ne), avoir un sujet breton ou avoir une production bretonne.
(Si vous ne rentrez pas dans les critères, n'hésitez pas à nous contacter)
- Ce dispositif s'adresse aux réalisateurs de documentaires de création, qu'ils soient débutants ou confirmés, souhaitant un accompagnement pour l'écriture de leurs projets.
- Le candidat doit remettre son dossier d'écriture avant le 30 octobre 2017, accompagné de la fiche d'inscription (voir au dos) complétée et signée.

La résidence sera précédée d'une rencontre avec l'auteur, qui sera l'occasion d'évaluer ensemble ses besoins et de choisir la personne la plus adéquate pour l'accompagner.

Financement

Les résidences sont soutenues par le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor et la DRAC. Le coût des repas n'est pas inclus dans la résidence.



Côtes d'Armor
le Département



Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez
Elise Demarbre, coordinatrice de la Maison des auteurs :
09 53 70 76 56 / elise.demarbre@tyfilms.fr

Fiche d'Inscription

Merci de nous fournir :

6 exemplaires papiers de votre projet comprenant :

- un résumé ou synopsis du projet
- une note d'intention
- un CV du réalisateur(trice)
- une lettre d'accompagnement précisant les besoins identifiés par l'auteur

1 exemplaire de la fiche d'inscription (voir ci-dessous), à joindre aux dossiers.

A envoyer par la poste à l'adresse suivante : **Ty Films - Place de l'église - 22110 Mellionnec**

1 exemplaire en fichier pdf du dossier à envoyer par mail à l'adresse suivante : elise.demarbre@tyfilms.fr

Nom.....

Prénom.....

Téléphone.....

E-Mail.....

Adresse postale.....

Titre du projet (même provisoire).....

Date et signature :